



# POLITIQUE RELATIVE AUX FRAIS GÉNÉRAUX DES PPC

VERSION 1.0

## Contexte

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont une organisation nationale gérée par les producteurs et financée par des redevances que ces derniers paient en fonction de la quantité de poulet commercialisée. La principale responsabilité des PPC est de représenter les intérêts des ~2 800 producteurs de poulet et de l'industrie canadienne du poulet, afin de garantir que le Canada puisse produire la bonne quantité de poulet frais, salubre et de grande qualité pour répondre aux besoins des consommateurs.

Les PPC sont déterminés à promouvoir la santé et le bien-être des poulets et ils reconnaissent que la recherche scientifique joue un rôle crucial pour améliorer la santé, la sécurité et le bien-être général des poulets. En soutenant et en finançant des études de recherche, les PPC visent à encourager les innovations qui améliorent les pratiques en matière de soins aux animaux, augmentent la durabilité de l'agriculture et garantissent que les producteurs canadiens produisent des poulets sains et en santé.

En mettant l'accent sur l'importance des pratiques fondées sur des données probantes, les PPC plaident en faveur de la recherche qui comble l'écart entre la responsabilité éthique et les progrès scientifiques, menant ultimement à de meilleurs résultats pour les animaux, les producteurs et la société dans son ensemble. Par l'entremise de ses programmes à la ferme tels que le programme de soins aux animaux et le programme de la salubrité à la ferme, ainsi que les initiatives de biosécurité et les progrès en matière de recherche, les PPC travaillent en étroite collaboration avec des partenaires gouvernementaux et des intervenants de l'industrie afin que celle-ci demeure innovante et réactive.

Les Producteurs de poulet du Canada font partie des fiers membres fondateurs du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC), qui valorise la recherche avicole au Canada. En plus de soutenir financièrement les activités du CRAC, les PPC investissent chaque année dans des projets de recherche visant à répondre aux questions prioritaires du secteur des poulets de chair.

## Objectif de la politique

Établir une règle claire pour tous les bénéficiaires de financement concernant le recouvrement des coûts indirects (frais généraux) à partir des fonds reçus des PPC. Cette politique s'applique à tous les financements de recherche octroyés par les PPC.

## Définitions

- **Coûts directs** : dépenses pouvant être clairement attribuées à un projet de recherche en particulier (p. ex. personnel, équipement, déplacements, matériel).
- **Frais généraux (coûts indirects)** : frais administratifs généraux et liés aux installations qui soutiennent la recherche, mais qui ne peuvent être directement attribués à un projet en particulier (p. ex. services publics, administration financière, soutien informatique).
- **Coefficient d'imputation des frais généraux** : pourcentage appliqué aux coûts directs admissibles afin de calculer le total des coûts indirects admissibles.

## Principes

- Outre les coûts directs de la recherche (par exemple, le temps, le matériel, les fournitures, etc.), il existe toute une série de coûts indirects assumés par l'organisme bénéficiaire. Il s'agit de coûts qui ne sont pas imputables à un projet en particulier, mais qui sont engagés pour fournir des biens ou des services en soutien à la recherche. Ces coûts sont appelés de différentes manières : coûts indirects, frais généraux, coûts administratifs, dépenses institutionnelles ou coûts de base, mais ils désignent tous la même chose : les coûts liés aux locaux, aux services administratifs tels que les finances, les assurances, le traitement des déchets, etc. Les organisations peuvent tenter de récupérer certains de ces coûts en réclamant un pourcentage des fonds reçus de tiers.
- Le coefficient d'imputation des frais généraux doit être raisonnable, justifiable et conforme aux normes de l'industrie.
- Les frais généraux ne doivent pas réduire indûment les fonds disponibles pour les activités de recherche directes.
- Les frais généraux ne peuvent être réclamés que sur la base des coûts directs, sauf dans les cas suivants :
  - Sous-subsidations (sauf autorisation préalable)
  - Achats d'équipement d'une valeur supérieure à 2 500 \$ par article
  - Bourses d'études ou de recherche
- La majeure partie du financement accordé par les PPC pour soutenir des projets de recherche prend la forme de contributions à la recherche et de subventions. Dans certaines circonstances, les PPC peuvent attribuer des contrats de recherche sans appel de propositions public; cette politique prévoit un traitement différent des coûts indirects dans ces cas. L'**annexe 1** présente les caractéristiques de ce que les PPC considèrent comme étant des contributions à la recherche, des subventions et des contrats.

## Demande et négociation

- Tous les candidats doivent déclarer le coefficient d'imputation des frais généraux demandé lors de la soumission de leur proposition.
- Si le coefficient demandé dépasse la limite établie en vertu de la politique des PPC, une justification et de la documentation à l'appui doivent être fournies.

## Exceptions

Toute exception à cette politique doit être approuvée par écrit par le directeur de la recherche des PPC, sur la base de considérations précises et de circonstances exceptionnelles.

## Annexe 1. Caractéristiques des types de financement

Caractéristiques	Types de financement		
	Contribution à la recherche	Subvention de recherche	Contrat de recherche
<b>Particularités de la recherche</b>	Les objectifs, les buts ou la finalité sont établis. Description générale des livrables et certaines flexibilités dans le contenu et les échéances. La contribution des PPC est liée à sa position de membre d'un organisme de financement (p. ex. projets du CRAC).	Les objectifs, les buts ou la finalité sont établis. Description générale des livrables et certaines flexibilités dans le contenu et les échéances. Le financement du projet par les PPC est indépendant de celui d'autres organismes de financement (p. ex. demande de proposition des PPC).	La portée et la nature de la recherche sont établies. Livrables précis avec échéances. L'octroi de financement par les PPC est fait directement à une entité en particulier, dans le cadre d'un accord direct (p. ex. chercheur indépendant ou consultant effectuant une revue de la littérature pour les PPC).
<b>Paiement</b>	Paiement entièrement engagé et versé à l'organisme de financement.	Le paiement peut être effectué : 1) par versements échelonnés à l'achèvement des livrables ou à l'atteinte de certains jalons; 2) entièrement engagé au moment de la signature de l'accord (p. ex. projet administré par le CRAC).	Paiement échelonné à l'achèvement des livrables ou à certains jalons; clause pénale possible incluse.
<b>PHQ et étudiants</b>	La participation de PHQ est attendue	La participation de PHQ est habituelle	La participation de PHQ est optionnelle
<b>Paiement direct au chercheur</b>	Aucun	Aucun	Rémunération possible
<b>Publication &amp; diffusion des résultats</b>	Aucune limite ni restriction à la publication et encouragement à une large diffusion	Aucune limite ni restriction à la publication et encouragement à une large diffusion	Limite possible de la publication et examen éventuel des documents destinés à être publiés afin de vérifier les questions de confidentialité ou de propriété intellectuelle
<b>Propriété intellectuelle</b>	Les PPC ne revendiquent aucun droit de propriété sur les résultats, mais peuvent disposer de droits d'utilisation. La propriété intellectuelle appartient au chercheur ou à son organisation, conformément à leur entente.	Les PPC ne revendiquent aucun droit de propriété sur les résultats, mais peuvent disposer de droits d'utilisation. La propriété intellectuelle appartient au chercheur ou à son organisation, conformément à leur entente.	Les PPC revendiquent la propriété des résultats; les droits de propriété intellectuelle font l'objet de négociations.
<b>Maximum de remboursement des frais généraux</b>	Jusqu'à 25 %	Jusqu'à 25 %	de 0 à 5 % (évalué au cas par cas)